



MRC DE
CHARLEVOIX-EST



Formulaire de demande d'aide financière

Programme de soutien aux projets structurants

pour améliorer les milieux de vie

Formulaire mis à jour en juillet 2026

Formulaire de demande – Programme de soutien aux projets structurants

2

1. Renseignements sur le promoteur ou la promotrice

Nom de l'organisme :

Adresse :

Municipalité :

Code postal :

Téléphone :

Autre :

Courriel :

Site Internet :

Personne-ressource :

Forme légale :

☐ Coopérative

☐ Conseil de bande des communautés autochtones

☐ OBNL

☐ Organisme du réseau de l'éducation

☐ MRC et municipalités

☐ Centre de recherche

☐ Artistes professionnels ou des regroupements d'artistes professionnels, dans le cadre d'ententes sectorielles de développement avec le Conseil des arts et des lettres du Québec

2. Renseignements généraux sur le projet

☐ Volet régional

☐ Volet municipal

Description sommaire du projet :

3

Quelles sont les expériences et l'expertise de l'équipe en place qui permettront la réalisation du projet? Donnez des exemples de réalisations au besoin.

[illegible]

Expliquez en quoi votre projet possède un effet structurant ou contribue à améliorer le milieu de vie (offre bonifiée pour les citoyens, hausse de la vitalité du territoire, etc.)

Emplois		Permanent			Temporaire ¹		
		Annuel	Saisonnier	Temps partiel	Annuel	Saisonnier	Temps partiel
Nombre d'emplois	Créés ² :						
	Maintenus ³ :						

4. Critères d'évaluation

Votre projet bénéficie-t-il d'acceptabilité sociale? A-t-il fait l'objet de concertation et/ou implique-t-il plusieurs partenaires? Veuillez joindre des lettres d'appui à votre demande s'il y a lieu.

¹ Temporaire : nombre d'emplois créés par l'entreprise exclusivement pendant la durée du projet

² Créés : nombre d'emplois créés grâce au projet, excluant ceux maintenus

³ Maintenus : nombre d'emplois avant la réalisation du projet

**Quels sont les impacts du projet sur l'emploi et l'activité économique
(achat local, secteurs d'activités touchés, diversification économique, municipalités touchées, etc.)?**

**Votre projet s'insère-t-il dans votre planification stratégique et/ou celle de la MRC?
Expliquez et joignez votre planification stratégique à la demande s'il y a lieu.**

Votre projet tient-il compte des principes de développement durable?

5. Renseignements financiers			
Ventilation des coûts			
Dépense			Coût
Coût total			
Coût du projet :			
Financement du projet : sources de financement			
	Montant	Nature de la contribution	Confirmé
Soutien aux projets structurants		☐ \$ ☐ Biens/services	☐ Oui ☐ À venir
		☐ \$ ☐ Biens/services	☐ Oui ☐ À venir
		☐ \$ ☐ Biens/services	☐ Oui ☐ À venir
		☐ \$ ☐ Biens/services	☐ Oui ☐ À venir
		☐ \$ ☐ Biens/services	☐ Oui ☐ À venir
		☐ \$ ☐ Biens/services	☐ Oui ☐ À venir
		☐ \$ ☐ Biens/services	☐ Oui ☐ À venir
TOTAL			

6. Dépôt d'une demande

Vous devez obligatoirement vérifier votre admissibilité avec un(e) agent(e) de développement économique avant de soumettre votre demande à la MRC de Charlevoix-Est :

infofinancement@mrccharlevoixest.ca

418 439-3947, option 3

172, boulevard Notre-Dame

Clermont (Québec) G4A 1G1

Documents à remettre

Toute demande doit être obligatoirement constituée des documents suivants :

☐	Formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (signature obligatoire).
☐	Résolution autorisant le représentant ou la représentante à déposer la demande et à signer le protocole d'entente et les documents y afférents.
☐	Une résolution de la municipalité concernée dans le cas d'une demande au volet municipal.
☐	États financiers des trois dernières années et soumissions (s'il y a lieu).
☐	Il est entendu qu'en vertu de l'article 152.1 de la Charte de la langue française, la MRC ne peut conclure un contrat et/ou octroyer une aide financière à une entreprise employant 25 personnes ou plus lorsque cette entreprise ne possède pas d'attestation d'inscription, n'a pas fourni, dans le délai prescrit, l'analyse de sa situation linguistique, ne possède pas d'attestation d'application de programme ni de certificat de francisation ou si son nom figure sur la liste prévue à l'article 152 de la Charte. Si applicable, remettre une preuve justificative de la situation linguistique de votre entreprise fournie par l'Office québécois de la langue française. Nombre d'employé(e)s : _____
☐	Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande tel que : plan de projet, projections financières, planification stratégique, lettre d'appui, lettres patentes, confirmation de partenariat, étude d'accompagnement, plan de visibilité, plan, croquis, autorisation ou permis, etc.

7

L'aide financière ne peut être utilisée pour le remboursement d'emprunts ou pour le financement du service de la dette, d'un projet déjà réalisé ou des dépenses effectuées avant la date de dépôt de la demande.

7. Signature du requérant ou de la requérante

Je soussigné(e), _____, confirme que :

- Les renseignements fournis dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques;
- Les règles et modalités ont été consultées et prises en compte;
- Je m'engage à fournir aux représentant(e)s de la MRC toute l'information nécessaire à l'analyse du projet;
- J'accepte que les renseignements fournis dans cette demande et les documents à annexer soient transmis aux fins d'analyse et d'évaluation au comité de la MRC;
- Je comprends que la présente demande d'aide financière n'entraîne pas nécessairement son acceptation et que toute acceptation fera l'objet d'une annonce publique.

Signature de la personne autorisée
Par résolution du conseil d'administration

Titre

Date

Les renseignements transmis ne seront utilisés qu'aux seules fins de l'analyse de la demande. Les personnes qui y auront accès auront adhéré à des règles appropriées en matière d'intégrité, d'impartialité, de confidentialité et d'annonce des projets.

8. Rappel du processus de sélection

Organismes non admissibles

- Sont inscrits au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Ont fait défaut de respecter leurs obligations en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par la MRC au cours des deux (2) années précédant la demande d'aide financière.